

**Historique de la Plate-forme des associations d'âinés de Genève
Présentation par Eric Sublet, président de la Plate-forme :
"Quatre sous d'histoire et idée pour un projet"**

Le "big bang" de la constitution de la *Plate-forme des associations d'âinés de Genève* est le résultat de la gravitation de quelques énergies dans la nébuleuse des âinés.

En 2004, lors d'une table ronde organisée par l'OMS sur le thème : "Personne âgée : une force nouvelle pour le développement" l'esquisse du programme "Villes amies des âinés" a été abordée. En 2005, en tant que membre du comité de *GINA-Geneva International Network on Ageing* pour le compte du *Conseil des Anciens de Genève*, j'ai suggéré au Dr. Kalache, directeur de la section des personnes âgées à l'OMS, de présenter le projet à Manuel Tornare. Maire de la Ville de Genève qui a accepté de l'adopter pour Genève.

Un groupe de travail a été formé et, au cours des discussions, l'idée de constituer une entité "Forum des Séniors" a été abordée.

Elle n'a pas eu beaucoup de succès en tant que telle mais a conduit à la création de Cité Seniors.

Toutefois, le principe d'un organisme central qui se préoccuperait de l'intérêt des âinés a été repris et développé par le *Conseil des Anciens* sous forme d'un projet qui réunirait, cette fois, les associations et organisations engagées dans le domaine des personnes âgées, plutôt que les âinés eux-mêmes.

C'est donc ainsi que la *Plate-forme des associations d'âinés* a fait son entrée dans cette grande famille des organisations qui œuvrent pour l'intérêt des âinés.

Très rapidement quatre à cinq associations se sont intéressées au projet, dont *Pro Senectute Genève*, la *Fédération des clubs d'âinés*, le *RAG (Rassemblement des Âinés de Genève*, dissout en 2011), *UNI 3*, la *Croix-Rouge genevoise* et, plus tard, le *MDA*, l'*AVIVO*, l'*AMPIA* et *Appuis aux âinés*. Le concept de fonctionnement, la mission et les statuts de l'association ont été élaborés puis présentés au Département social de la Ville qui s'est engagé à apporter son soutien tangible sous forme de locaux et d'assistance administrative.

L'Assemblée Générale constitutive a été tenue, ici dans cette salle [au *CAD -Centre d'animation pour retraités*], en mai 2005 avec la participation de Manuel Tornare qui a ouvert la séance pour confirmer que cette initiative entrait parfaitement dans les plans que la Ville de Genève voulait développer pour cette catégorie de la population dont, par exemple, la création d'une *Délégation aux âinés* avec l'objectif de favoriser la participation des âinés à la vie communautaire ainsi que les rencontres intergénérationnelles.

Nous étions, à ce moment, douze associations qui sont devenues membres.

Un premier Comité composé de six personnes a été élu et la Ville nous a ouvert les portes de *Cité Seniors* pour y installer notre siège officiel et y tenir toutes nos premières réunions. Puis le CAD nous a offert une généreuse hospitalité lorsque la croissance de la Plate-forme a exigé d'avoir plus de place.

Ensuite nous sommes passés à une structure plus conséquente en engageant un secrétaire à temps partiel pour prendre en charge l'administration de l'association, puis en créant un site internet www.plate-forme-aines.ch pour développer les canaux de communication.

Les étapes suivantes furent celles de dynamiser les échanges et les rencontres entre les membres, d'établir des liens de collaboration avec des organismes externes, puis de définir le mode opératoire que nous voulions mettre en place pour développer nos activités.

Le choix de constituer des Commissions thématiques avec un mandat pour réaliser des projets s'est imposé parce qu'il permet de réunir plusieurs associations pour travailler ensemble (ce qui fait partie de nos objectifs) et que c'est une structure plus efficiente par le fait que la Commission a l'autonomie d'organiser son fonctionnement et l'autorité de former le groupe.

Les résultats l'ont démontré.

Ceci a contribué fortement à faire reconnaître par plusieurs instances l'importance du rôle que la Plate-forme jouait dans la promotion des activités associatives et plus particulièrement de celles orientées vers l'intérêt des aînés.

Enfin, plus récemment, le Comité a rédigé un règlement de fonctionnement interne qui donne les directives pratiques concernant la gestion de l'association et qui permet d'assurer un contrôle sur les activités dans lesquelles la Plate-forme est impliquée.

Je ne vais pas rappeler toutes les étapes du développement de notre association auxquelles vous avez participé directement ou que vous avez suivies tout au long des réunions plénières que nous avons tenues jusqu'à ce jour, mais je vais simplement mentionner quelques chiffres indicatifs.

Nombre d'associations membres :	12 à la constitution en 2005 33 aujourd'hui à la réunion plénière
Nombre d'organismes observateurs :	9
Nombre de personnes ayant siégé au comité :	17
Nombre de réunions du Comité :	46
Nombre de réunions plénières :	32

Ces quelques lignes vous ont donné, je l'espère, une vue sur comment votre association a été créée, comment elle s'est consacrée à assoir ses missions puis comment elle s'est façonnée un style et s'est développée pour atteindre son statut actuel.

Il reste, maintenant, à continuer son intégration dans le cosmos des personnes âgées.

PROPOSITION DE PROJET

J'ai fait référence au programme "*Genève - ville amie des aînés*"

Cette entreprise est actuellement pratiquement à l'arrêt malgré le fait qu'elle ait été officiellement sponsorisée par les instances publiques.

Les deux rapports qui ont été publiés décrivent, d'une part, les objectifs fixés en 2006 sous forme de 30 propositions et, d'autre part, l'état d'avancement des travaux en 2009.

Ce sujet qui traite de l'amélioration de la qualité de vie des aînés est à l'évidence assez proche des préoccupations de la Plate-forme.

Nous avons parmi nos membres une association qui réfléchit sur des projets d'intérêt général qu'elle pourrait mettre en œuvre : c'est le *Conseil des Anciens de Genève*.

Je suggère que le CDA se penche sur la possibilité qu'il y aurait à relancer ce programme et, dans l'affirmative, qu'il propose de constituer un groupe de travail avec la participation d'autres associations membres pour définir quels objectifs seraient envisageables.